

**CONSEIL MUNICIPAL DE NOISY-LE-ROI**  
**DELIBERATION N° 2026-29-06-04**

**Date de convocation : 19 juin 2026**

**Date d’affichage : 1<sup>er</sup> juillet 2026**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D’ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – PROGRAMMATION 2026**

Nombre d’élus : 29

Présents : 25

Représentés : 4

Votants : 29

L’an deux mille vingt-six, le 29 juin, le conseil municipal de Noisy-le-Roi, légalement convoqué, s’est réuni salle Albert de Gondi en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe MOLINSKI, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 29**

**Présents : 25**

Christophe MOLINSKI, Salvador-Jean LUDENA, Delphine FOURCADE, Philippe BLANDIN, Marie-Hélène HUCHET, Hervé DEWYNTER, Dominique SERVAIS, Eymard DE LA RUPELLE, Marie-France AGNOFE, Guy TURQUET DE BEAUREGARD, Liliane MORELLEC, Roch DOSSOU, Marie-Laure KELLE, Pascal RAVEL, Emmanuel PINTEAUX, Montserrat CHAPUIS, Pauline LACLEF, Aymeric ROUGET DE GOURCEZ, Julien GESLIN, Audrey de FORNEL, Laurent DECROIX, Magali FORTUNE-SCHMITT, Morgane LAMBLIN, Guillaume BARET, Adrien PANO

**Absents ayant donné pouvoir : 4**

Sylvy HAUFF a donné pouvoir à Christophe MOLINSKI

Elodie PINTA a donné pouvoir à Dominique SERVAIS

Louis PICHON a donné pouvoir à Julien GESLIN

Michel BOISRAMÉ a donné pouvoir à Laurent DECROIX

**Absents : 0**

**Secrétaires de séance :**

Delphine FOURCADE

Dominique SERVAIS

**Quorum : 15**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU la loi d’orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l’Administration Territoriale de la République ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives à la Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux ;

VU la circulaire préfectorale relative à la DETR pour l'année 2026 ;

VU le budget communal de l'exercice 2026 ;

VU l'avis de la Commission Finances réunie le 24 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt communal de l'opération de végétalisation des cours d'école, portant sur les groupes scolaires Jules Verne et Le Cèdre, afin d'améliorer le cadre de vie des élèves et de favoriser l'adaptation des espaces scolaires aux enjeux climatiques ;

CONSIDÉRANT que cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2026 ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, approuvé à l'unanimité ;

**AUTORISE** le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), programmation 2026, au taux le plus élevé possible, soit 30%, pour un montant prévisionnel de 117 000 €.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
A Noisy-le-Roi, le 29 juin 2026

Le Maire  
Christophe MOLINSKI